

Le 20 mars 2025

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Ville de Lac-Brome tenue jeudi, le 20 mars 2025 à 19h15**, au Centre Lac-Brome, sis au 270, rue Victoria, à Lac-Brome.

Sont présents : madame la conseillère Shelley Judge ainsi que messieurs les conseillers Pierre Laplante, Lee Patterson et Patrick Ouvrard.

Tous formant quorum sous la présidence du Maire Richard Burcombe.

Sont aussi présents : le directeur général, M. Gilbert Arel ainsi que le greffier, Me Owen Falquero.

Sont absentes : mesdames Lucy Gagnon et Louise Morin

10 personnes assistent à la séance.

## **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

### **1.1. Ouverture de la séance – Informations générales**

Sur constatation du quorum, le maire déclare l'ouverture de la séance à 19h15.

2025-03-069

### **1.2. Modifications à l'ordre du jour / Adoption de l'ordre du jour**

*Il est*

*Proposé par Patrick Ouvrard*

*Appuyé par Shelley Judge*

*Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé, avec l'ajout du point suivant:

- 5. Effets des contre-tarifs canadiens proposés sur les industries canadiennes

**ADOPTÉ**

2025-03-070

## **2. OCTROI DE CONTRAT - VLB2025-01 - SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE - CASERNE D'INCENDIE ET CENTRE DES MESURES D'URGENCE**

ATTENDU l'appel d'offres VLB2025-01 - Services professionnels en architecture - Caserne d'incendie et Centre des mesures d'urgence;

ATTENDU QUE sept (7) soumissions ont été reçues et cinq (5) soumissions se sont qualifiées dans le cadre de cet appel d'offres et dont le pointage final et le rang ont été établis par un comité de sélection désigné à cette fin selon une évaluation pondérée:

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Pointage final</b>	<b>Rang</b>
Favreau Blais associés architectes	6.20	1
CCM2 - ADSP architectes en consortium	4.45	2
Groupe Marchand architecture & design	4.25	3
Groupe Leclerc architecture et design inc.	3.66	4
J. Dagenais architecte et associés inc.	3.38	5

ATTENDU QUE la soumission conforme et ayant obtenu le plus haut pointage est celle de Favreau Blais associées et architectes au montant de **195 457,50\$**, taxes incluses;

*Il est  
Proposé par Pierre Laplante  
Appuyé par Lee Patterson  
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil accorde à Favreau Blais associées et architectes le contrat VLB2025-01 - Services professionnels en architecture - Caserne d'incendie et Centre des mesures d'urgence et autorise la dépense de **195 457,50\$**, taxes incluses.

**ADOPTÉ**

2025-03-071

**3. OCTROI DE CONTRAT - VLB2025-02 - SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE - CASERNE D'INCENDIE ET CENTRE DES MESURES D'URGENCE**

ATTENDU l'appel d'offres VLB2025-02 - Services professionnels en ingénierie - Caserne d'incendie et Centre des mesures d'urgence;

ATTENDU QUE Onze (11) soumissions ont été reçues et six (6) soumissions se sont qualifiées dans le cadre de cet appel d'offres et dont le pointage final et le rang ont été établis par un comité de sélection désigné à cette fin selon une évaluation pondérée:

<b>Soumissionnaires</b>	<b>Pointage final</b>	<b>Rang</b>
Gémel inc.	4.75	1
Artelia Canada inc	3.87	2

Côté Jean et Associés inc	3.80	3
Les Services EXP inc	3.69	4
GBI Experts-Conseils inc.	2.74	5
Bouthillette Parizeau inc (BPA)	2.47	6

ATTENDU QUE la soumission conforme et ayant obtenu le plus haut pointage est celle de Gémel inc. au montant de **253 887,80\$**, taxes incluses;

*Il est  
Proposé par Patrick Ouvrard  
Appuyé par Pierre Laplante  
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil accorde à Gémel inc. le contrat VLB2025-02 - Services professionnels en ingénierie - Caserne d'incendie et Centre des mesures d'urgence et autorise la dépense de **253 887,80\$**, taxes incluses.

*ADOPTÉ*

**2025-03-072**

**4. PROGRAMME TECQ 2019-2024**

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Brome a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2024;

ATTENDU QUE la Ville de Lac-Brome doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

*Il est  
Proposé par Shelley Judge  
Appuyé par Lee Patterson  
Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE la Ville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Ville s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des

investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2024;

QUE la Ville approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux n°3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la Ville atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 3 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques;

QUE la Ville s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Ville s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.

*ADOPTÉ*

2025-03-073

**5. EFFETS DES CONTRE-TARIFS CANADIENS PROPOSÉS SUR LES INDUSTRIES CANADIENNES**

ATTENDU les tarifs douaniers imposés par le gouvernement américain sur certains produits canadiens;

ATTENDU les contre-tarifs proposés par le gouvernement canadien;

ATTENDU QUE le conseil municipal est très sensible aux conséquences possibles de cette période économique incertaine pour l'ensemble des entreprises de son territoire;

ATTENDU QUE quoique solidaire avec le gouvernement canadien, certains produits figurant sur la liste canadienne pourraient entraîner des conséquences importantes pour le secteur forestier et l'économie canadienne;

ATTENDU QUE la Scierie West Brome, entreprise solidement implantée à Lac-Brome depuis plus de 50 ans, achète près de 95% de ces intrants dans le nord des États-Unis;

ATTENDU QUE les produits portant les codes 4401 et 4403 sont concernés par ces achats intrants;

*Il est*

*Proposé par Lee Patterson*

*Appuyé par Patrick Ouvrard*

*Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE le Conseil municipal de la Ville de Lac-Brome demande aux instances gouvernementales concernées de retirer de la liste des produits visés par la deuxième vague de contre-tarifs canadiens sur les produits portant les codes suivants : 4401 et 4403

QUE le Conseil municipal de la Ville de Lac-Brome demande au greffier de faire parvenir cette résolution aux personnes suivantes :

- François-Philippe Champagne, ministre des Finances
- Pascale St-Onge, ministre du Patrimoine canadien, députée fédérale de Brome-Missisquoi;
- Éric Girard, ministre des Finances, gouvernement du Québec;
- Christopher Skeete, ministre délégué à l'Économie, gouvernement du Québec;
- Jean-François Samray, PDG, Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ)
- Sylvain Labbé, PDG, QWeb
- Isabelle Charest, députée provinciale de Brome-Missisquoi

**ADOPTÉ**

## **6. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La présente période de questions a fait l'objet d'un enregistrement audio en direct de la séance, disponible à <https://lacbrome.ca/vie-municipale/seances-du-conseil/>

### **QUESTIONS ORALES LORS DE LA SÉANCE**

**Les intervenants sont:**

**THOMAS MCGOVERN**

**(00:00)**

1. Demande des précisions sur les coûts associés aux contrats précédemment octroyés pour la construction de la caserne en 2020 et 2021;

**LARRY INGOLD**

**(01:45)**

2. Demande le total des dépenses engendrées jusqu'à présent pour le projet de la construction de la caserne;

**ALICIA SOUTHALL**

**(03:38)**

3. Questionne la raison pour laquelle ces contrats ont été octroyés lors d'une séance extraordinaire plutôt que lors de la prochaine séance

ordinaire du Conseil, et demande des détails sur l'historique du projet de construction de la caserne depuis 2020;

**BRENDA STONE**

**(12:06)**

4. Demande si la Ville a choisi l'emplacement pour la future caserne;

**ALICIA SOUTHALL**

**(13:30)**

5. Questionne sur le statut actuel du droit de préemption du terrain situé à côté du 301, rue Victoria;

**LOUISE POTVIN**

**(18:47)**

6. Demande quelle catégorie de zonage est requise pour la construction d'une caserne et quels critères sont exigés pour le choix d'un site;

**CAROLLE LAVOIE**

**(21:33)**

7. Interroge sur le délai restant avant de pouvoir sécuriser l'obtention de la subvention gouvernementale;

**ALICIA SOUTHALL**

**(22:05)**

8. Questionne s'il y a eu des changements dans les spécifications de la future caserne et, le cas échéant, quels sont-ils;

**(23:56)**

9. Demande si les pompiers ont été consultés pour le projet;

**(26:09)**

10. Interroge sur les ajustements nécessaires à la suite de l'intégration de nouveaux équipements pour la future caserne;

**(26:44)**

11. Étant donné que nous engageons la même firme pour les services professionnels d'architecture, elle demande si les frais engendrés au cours de 2021 seront considérés dans le futur contrat;

**CAROLLE LAVOIE**

**(29:06)**

12. Concernant l'approvisionnement en eau nécessaire pour la caserne, elle demande si l'eau sera puisée dans le puits Jolibourg;

**ALICIA SOUTHALL**

**(30:14)**

13. Questionne quel serait le budget global du projet pour la construction de la caserne;

**(31:00)**

14. Demande le montant de la subvention gouvernementale qui pourrait être accordée;

(31:34)

15. Demande des précisions concernant le point 4. Programme TECQ 2019-2024;

#### **BRENDA STONE**

(33:40)

16. Questionne si la future caserne nécessitera un réservoir pour l'approvisionnement en eau.

2025-03-074

#### **7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

*Il est*

*Proposé par Pierre Laplante*

*Appuyé par Patrick Ouvrard*

*Et unanimement résolu par voix exprimées*

QUE la séance soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.  
Il est 20h00.

**ADOPTÉ**

  
\_\_\_\_\_  
Richard Burcombe  
Maire

  
\_\_\_\_\_  
Owen Falquero  
Greffier